

Bases pratiques soins/éducation (FORAV4)

Code du module	FORAV4
Unité capitalisable	Prise en charge et stimulation de clients 2 (EDUC2)
Profession	Auxiliaire de vie - adultes
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti se renseigne à propos du bénéficiaire.
Indicateurs	
<ul style="list-style-type: none">• L'apprenti est capable de transmettre des informations déduites des différentes sources d'information concernant le bénéficiaire	
Socles	
<ul style="list-style-type: none">• L'apprenti connaît la majorité des informations essentielles concernant l'exécution d'une activité.	

2

L'apprenti planifie une activité pédagogique /de soins, de manière autonome et il l'organise sous guidance.

Indicateurs

- L'apprenti note une planification en tenant compte
 - des instructions internes
 - du plan des soins et/ou des activités
 - de la détermination du matériel requis

Socles

- La planification était complète dans une large mesure.
- L'apprenti a tenu compte d'indications essentielles.

3

L'apprenti accomplit une activité pédagogique/de soins, de manière autonome dans les domaines de l'éducation et des soins.

Indicateurs

- L'apprenti effectue une activité simple avec un nombre de participants approprié de manière autonome.
- L'apprenti respecte la sphère privée du bénéficiaire.
- L'apprenti tient compte du bien-être (du confort) du bénéficiaire
- L'apprenti informe le bénéficiaire.
- L'apprenti observe l'état physique général du bénéficiaire ainsi que son comportement.
- L'apprenti remet la salle en ordre et il range le matériel.
- L'apprenti documente le travail effectué.

Socles

- L'apprenti a accompli la grande majorité des étapes de travail.
- Le bénéficiaire était généralement à l'aise.
- L'apprenti a respecté la sphère privée dans une large mesure.
- L'apprenti a constaté des anomalies manifestes de manière autonome.
- L'apprenti a rangé le matériel et remis en ordre les locaux d'une manière propre dans une large mesure.
- La documentation était compréhensible.
- L'apprenti était objectif dans une large mesure.

4

L'apprenti est capable de communiquer avec son entourage.

Indicateurs

- L'apprenti observe les règles de la politesse et de la communication.
- L'apprenti fait preuve de discrétion.
- L'apprenti réagit aux interactions.
- L'apprenti adopte une attitude prévenante à l'égard des autres intervenants.
- L'apprenti se renseigne au sujet du bénéficiaire.

Socles

- L'apprenti a respecté la majorité des règles.
- L'apprenti a adopté une attitude discrète et polie dans une large mesure.
- L'apprenti a réagi à la grande majorité des interactions manifestes.
- L'apprenti a manifesté des actions servant à la prise de contact et à l'intégration au sein d'une équipe.
- L'apprenti a annoncé sa méthode.

5

L'apprenti agit de manière responsable.

Indicateurs

- L'apprenti travaille avec soin et avec précision.
- L'apprenti considère les consignes en matière de sécurité, de prévention des accidents et d'hygiène.
- L'apprenti considère son domaine d'activité.
- L'apprenti considère les instructions déontologiques et éthiques.
- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage à propos de ses activités.

Socles

- L'apprenti a effectué la majorité des travaux avec soin et précision.
- La sécurité n'était pas compromise.
- L'apprenti a considéré son domaine d'activité.
- L'apprenti a préservé la sphère privée sous guidance.
- Le carnet d'apprentissage était complet.
- Les inscriptions étaient en majorité correctes

6

L'apprenti évalue les travaux qu'il a effectués ainsi que la méthode qu'il a appliquée et il accepte les critiques constructives exprimées par le bénéficiaire et par son employeur.

Indicateurs

- L'apprenti reproduit la suite des étapes de travail.
- L'apprenti constate des erreurs et il les désigne.
- L'apprenti adapte son attitude sous guidance.

Socles

- L'apprenti a reproduit la suite des étapes de son travail et il les a expliquées sous guidance.
- L'apprenti a correctement décrit la majorité des étapes de travail.
- L'apprenti a rectifié toutes les erreurs constatées sous guidance.
- L'apprenti a constaté toutes les erreurs manifestes sous guidance.
- Les réactions de l'apprenti étaient majoritairement convenables.
- L'apprenti a adapté son attitude dans une large mesure.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 0 / 6

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0